



## 💧 INF'EAU 2026 sur votre Syndicat d'eau potable 💧

► L'eau que vous buvez ... vous est fournie par le **Syndicat Puy des Fourches-Vézère**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la facture d'eau potable comprend :

- Abonnement \* : 120.00€ HT soit, 126.60€ TTC
- Consommation \* (prix au m<sup>3</sup>) : 2.60€ HT/m<sup>3</sup> soit, 2.74€ TTC/m<sup>3</sup>
- Organismes publics (Agence de l'Eau) \* :
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (prix au m<sup>3</sup>) : 0.10€ HT/m<sup>3</sup> soit, 0.11€ TTC/m<sup>3</sup>
  - Redevance sur la consommation d'eau potable (prix au m<sup>3</sup>) : 0.32€ HT/m<sup>3</sup> soit, 0.34€ TTC/m<sup>3</sup>
  - Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (prix au m<sup>3</sup>) : 0.10€ HT/m<sup>3</sup> soit, 0.11€ TTC/m<sup>3</sup>

(\* ) TVA applicable 5.5%

	FACTURE 2026	
	Montant Total TTC de la facture d'eau potable	Montant TTC mensuel ramené à 12 mois
Pour une facture de 50 m <sup>3</sup>	291,18 €	24,27 €
Pour une facture de 90 m <sup>3</sup>	422,84 €	35,24 €
Pour une facture de 120 m <sup>3</sup>	521,59 €	43,47 €
Pour une facture de 1 000 m <sup>3</sup>	3 418,20 €	284,85 €

### LE PRIX DE L'EAU AU 1ER JANVIER 2026 SUR LA BASE D'UNE CONSOMMATION STANDARD DE 120 M<sup>3</sup> PAR AN

La part du Syndicat sert à financer les investissements, l'entretien du patrimoine, le traitement de l'eau, les salaires des agents et des techniciens du Syndicat.

Selon le principe "l'eau paie l'eau", la facture d'eau finance en moyenne 82,8 % le service de l'eau, 12 % les organismes publics et 5,2 % la TVA.

Depuis 2020, 19,5 millions d'euros ont été investis pour la restructuration de l'alimentation en eau potable avec la finalisation du Projet Vézère, le renouvellement des réseaux et des infrastructures ...



4,35€  
TTC/m<sup>3</sup>

→ TVA  
→ Redevances Agence de l'Eau Adour Garonne  
→ Part syndicale Puy Des Fourches Vézère (Abonnement + consommation)  
Cela permet de financer la production et la distribution de l'eau (fournitures, réactifs, énergies, maintenances, traitements, analyses ...) et les investissements (renouvellement des réseaux, ouvrages ...)

**La consommation moyenne sur le territoire du Syndicat est de 90 m<sup>3</sup> / an / abonné**

#### Contact :

Syndicat Puy des Fourches-Vézère \_ ZA de la Geneste, 3 Rue Charles Pathé 19460 NAVES  
Téléphone : 05.55.27.89.77 Mail : [eau@spdfv.fr](mailto:eau@spdfv.fr) Site Internet : [www.spdfv.fr](http://www.spdfv.fr)